

Strasbourg, 1 août 2023

GEC (2023) Bureau report 4

**COMMISSION POUR L'ÉGALITÉ DE GENRE
20^{ÈME} Réunion du Bureau (en ligne)**

Mercredi, 26 juillet 2023

RAPPORT

Le Secrétariat (Caterina Bolognese) a informé le Bureau de la GEC de l'arrivée des nouvelles collègues qui assureront le Secrétariat de la GEC : Camille Gangloff et Valérie Poppe.

Andri Savva, membre du Bureau, a informé le Bureau de la GEC de son départ du ministère pour une autre fonction et que de ce fait, elle ne sera plus membre de la GEC à partir de septembre 2023. Son remplacement au titre de Chypre débutera à cette date. Le président a remercié Andri Savva pour le dévouement dont elle a fait preuve au fil des ans dans le cadre des travaux de la GEC. Le Secrétariat a indiqué que, par conséquent, le poste de membre du Bureau restera vacant jusqu'à la fin de l'année. Les élections seront organisées lors de la 24^{ème} réunion de la GEC (14-16 novembre) pour 2024-2025.

1. Nomination d'un·e représentant·e de la GEC au sein du Comité d'expert·es sur la prévention de la violence (ENF-VAE), organe subordonné au Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF)

Sara Slana, membre de la GEC au titre de la Slovénie, a exprimé son intérêt pour suivre les travaux sur l'éducation complète à la sexualité du Comité d'experts sur la prévention de la violence (ENF-VAE). Le Bureau de la GEC approuve sa nomination et demande au Secrétariat d'informer Sara Slana de sa décision ainsi que de la date et du lieu de la prochaine réunion de l'ENF-VAE (11-12 octobre 2023, Strasbourg).

2. Projet de mandat de la Commission pour l'égalité de genre (2024-2027) et de ses organes subordonnés, le Comité d'expert·es sur l'intelligence artificielle, l'égalité et la discrimination (GEC/ADI-AI) et le Comité d'expert·es sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par la technologie (GEC/PC-eVIO) (2024-2025).

Le Secrétariat a fourni des informations actualisées sur le projet de mandat qui sera présenté par la Secrétaire Générale en août pour discussion et adoption par le Comité des Ministres à l'automne, en même temps que le Programme et Budget 2024-2027.

Les principaux changements par rapport au document discuté lors de la 23^{ème} réunion de la GEC en mai dernier, sont l'échéance des travaux sur la lutte contre la violence à l'égard des

femmes et des filles facilitée par la technologie menés conjointement avec le CDPC (31/12/2025 au lieu du 31/12/2027 afin d'assurer un suivi en temps voulu de la Déclaration de Reykjavik) et la fréquence des nouveaux rapports concernant la mise en œuvre de la Stratégie pour l'égalité de genre (une fois tous les deux ans au lieu de tous les ans).

Le Bureau a été informé que la GEC devra nommer quatre membres de la GEC ou des représentant·es coopté·es (représentant·es des États membres ayant l'expertise requise) au GEC/ADI-AI et quatre autres au GEC/PC-eVIO lors de sa 24^{ème} réunion.

Le Bureau a pris note des informations fournies par le Secrétariat sur le projet de mandat.

Le Président a exprimé des inquiétudes quant à la capacité d'identifier quatre membres de la GEC ou des représentant·es coopté·es à la fois pour le GEC/ADI-AI et le GEC/PC-eVIO lors de la prochaine réunion et a demandé au Secrétariat d'informer les membres de la GEC sur ce point avant la réunion afin qu'ils aient le temps de l'examiner. Le Président a également demandé au Secrétariat de fournir aux membres de la GEC une explication concise et claire du rôle des membres nommés dans les deux organes subordonnés mentionnés ci-dessus, ainsi que du travail attendu de leur part. Il serait également utile de rappeler aux membres le rôle des membres nommés pour représenter la GEC dans d'autres comités.

Le Secrétariat a rappelé que le travail des deux organes subordonnés nécessitera une coordination étroite avec d'autres comités directeurs (respectivement le CDADI et le CDPC) et que le ou la président·e des organes subordonnés ne doit pas nécessairement être un·e membre de la GEC (ou d'un comité partenaire), mais peut également être un·e membre coopté·e, comme cela été le cas pour le GEC-MIG.

3. Nomination de rapporteur·es sur les perspectives intégrées

Le Bureau a pris note que la GEC sera invitée lors de sa 24^{ème} réunion le 14 au 16 novembre 2023, à désigner jusqu'à quatre rapporteur·es sur les perspectives intégrées¹. En outre, le Bureau a convenu qu'un·e référent·e sur les questions d'orientation sexuelle et d'identité de genre (SOGI) devrait être nommé·e au sein de la GEC. Un tel rôle soulignerait l'approche intersectionnelle de la GEC, tout en indiquant que les questions SOGI ne constituent pas l'objectif premier de son mandat et de son travail.

Le Bureau a convenu de proposer à la GEC de confirmer Andreia Lourenço Marques, membre de la GEC pour le Portugal, en tant que *rapporteuse sur les droits des personnes handicapées*.

Le Bureau a convenu de demander à Elena Grozdanova, membre de la GEC pour la Macédoine du Nord, si elle souhaite rester *rapporteuse sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage*, étant donné qu'elle représente la GEC au sein du comité ADI-ROM qui prépare actuellement un projet de Recommandation sur l'égalité des femmes issues des communautés roms et des Gens du voyage.

¹ Les perspectives intégrées du Conseil de l'Europe concernent certaines questions des droits humains qui revêtent une importance particulière pour l'accomplissement de sa mission et qui sont couvertes par ses stratégies sectorielles, comme la Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Le mandat de la GEC lui demande notamment de prendre en compte les perspectives suivantes : la jeunesse, les droits de l'enfant, les droits des personnes handicapées et les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage.

Le Bureau a convenu de demander à Sara Slana, membre slovène de la GEC et représentante de la GEC au sein de l'ENF-VAE (cf. point 1 ci-dessus) si elle serait disponible pour être *rapporteuse sur les droits de l'enfant*.

Le Bureau a confirmé l'importance d'intégrer une perspective jeunesse dans le travail de la GEC et a convenu d'inviter un·e représentant·e des comités jeunesse du Conseil de l'Europe pour un échange avec la GEC lors d'une prochaine réunion plénière. Un appel à candidature pour être *rapporteur·e sur la jeunesse* devrait être lancé parmi les membres de la GEC.

4. Informations sur la préparation du rapport annuel 2023 sur la mise en œuvre de la Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2023

Le Secrétariat a informé le Bureau des nouvelles modalités visant à faciliter la collecte de données pour le dernier rapport de la stratégie actuelle. Les membres du Bureau ont pris note de la présentation du questionnaire global Survey Monkey et des six questionnaires spécifiques aux priorités de la GES. Ils ont également pris note que les liens vers chaque questionnaire sont individuels et ne peuvent être utilisés que par le destinataire. Afin de faciliter la rédaction des rapports sur la Stratégie par les États membres, les membres du Bureau ont chargé le Secrétariat de s'assurer que seul le membre du GEC a accès à la plateforme d'enquête et peut coordonner les réponses de son pays. Les questionnaires pour cette année seront envoyés aux membres de la GEC début septembre avec une échéance à la mi-janvier 2024.

5. Projet d'ordre du jour de la réunion plénière de novembre

Le Bureau a pris note du projet d'ordre du jour proposé pour la réunion plénière de novembre. Le Bureau a demandé que deux jours soient prévus pour poursuivre et conclure la discussion sur le projet de Stratégie pour l'égalité de genre (GES) 2024-2029. Comme il a été décidé lors de la 23^e réunion de la GEC en mai 2023, la version consolidée de la GES, comprenant les amendements discutés des paragraphes 1 à 58, sera envoyée à la GEC avant la réunion.

Le Bureau a proposé que, puisque Mme Síofra O'Leary, Présidente de la Cour européenne des droits de l'homme, risque ne pas être disponible le 16 novembre en raison d'une éventuelle réunion de la Grande Chambre, elle pourrait être invitée à échanger avec la GEC le 14 ou 15 novembre. Le Bureau a chargé le Secrétariat de contacter le bureau de Mme Síofra O'Leary au sujet de sa disponibilité les 14 ou 15 novembre ; d'ajouter au projet de programme le nom de la nouvelle présidente du GREVIO ; et de contacter le BIDDH afin de confirmer leur participation à un échange de vues ainsi que le thème de cet échange.

6. Date de la 25^{ème} réunion de la GEC

Le Bureau a pris note de la date provisoire du 16 au 18 avril 2024 pour la 25^{ème} session plénière de la GEC.

Participants :

Bureau : Ralph Kass (Président), Maria Ellul (Vice-présidente), Andri Savva (Membre)

Secrétariat : Caterina Bolognese (Chef de division), Camille Gangloff, Cécile Gréboval, Valerie Poppe, Evrydiki Tseliou